Nations Unies S/PV.4486



Conseil de sécurité

Distr. générale
11 mars 2002
Français
Original: anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 4486e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos dans la salle du Conseil de sécurité, au Siège, à New York, le lundi 11 mars 2002, à 10 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, au lieu d'un procès-verbal, le communiqué suivant a été publié par les soins du Secrétaire général :

« À sa 4486e séance, tenue à huis clos le 11 mars 2002, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée « La situation en Somalie ».

Le Président, avec l'accord du Conseil, a invité à sa demande S. E. M. Youssouf Hassan Ibrahim, Ministre des affaires étrangères du Gouvernement national de transition somalien, à participer au débat sans droit de vote conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Les membres du Conseil et le Ministre des affaires étrangères ont eu un échange de vues constructif. »

02-28040 (F) 110302 110302
0228040